



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 mai 2018

Pôle commun ACPR - AMF - Rapport annuel 2017

Comme tous les ans depuis sa création en 2010, le Pôle commun présente son rapport annuel à l'occasion d'une conférence de presse. Ainsi, le 30 mai 2018, Claire Castanet, coordonnatrice du Pôle commun et directrice des relations avec les épargnants à l'AMF et Olivier Fliche, directeur du contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR, ont présenté les points saillants de l'année passée et les perspectives pour les prochains mois.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public à l'encontre
d'offres de trading
Forex non autorisées
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de
l'Observatoire de
l'épargne de l'AMF -
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public contre les
activités de plusieurs
acteurs qui proposent
en France des
investissements sur le
Forex et sur des
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02

